



A.C.F

Compte-rendu AGE du 21 juin 2019

Ste-Foy-les-Lyon, le 08 juillet 2019

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Aquatic Club Fidésien.

AGE tenue le 21 juin 2019, salle Bernier, service municipal des sports de Sainte Foy-les-Lyon.

La secrétaire de séance est Anne ROCHETTE.

Le décompte des adhérents présents et représentés est de 81 voix, le quorum est atteint.

L'AGE démarre ce vendredi 21 juin 2019 à 19h30

1. Election des nouveaux membres du conseil d'administration.

a. Démissions présentées.

Annonce est faite de la démission de Natacha SOUTERNON (Présidente démissionnaire au 21/05/2019) et de Isabelle BOUQUILLON (Trésorière démissionnaire).

Par décision du conseil d'administration, Jean-Michel RIEHL assure les fonctions de président jusqu'à la présente assemblée générale.

b. Demandes d'admission.

Annonce est faite en séance que Mesdames Estelle FESSY et Gaëlle MEKARBANE se présentent au conseil d'administration de l'Aquatic Club Fidésien.

Annonce est faite en séance que l'ensemble des membres non démissionnaires présents à cette assemblée se représente au conseil d'administration de l'Aquatic Club Fidésien.

Le vote pour la présence d'Estelle FESSY, de Gaëlle MEKARBANE et des membres non démissionnaires, au sein du conseil d'administration de l'Aquatic Club Fidésien se tient sous la direction du secrétaire de séance.

Estelle FESSY et Gaëlle MEKARBANE sont élues à l'unanimité des voix.

Les membres non démissionnaires sont réélus à l'unanimité des voix.

Aquatic Club Fidésien

Association reconnue d'utilité publique (loi 1901) – enregistrée sous le n° 771 – Journal Officiel du 18 août 2001

Affiliée à la Fédération Française de natation N° 17 069 0117 – SIRET N° 43964694400017 – Agréé Ministère des Sports n° 69.03.1223

Siège social : 30, bd du 11 Novembre 69110 - Ste Foy Les Lyon

www.aquatic-club-fidesien.fr

natationacf@gmail.com



A.C.F

2. Adoption des statuts et règlement intérieur de l'association.

a. Statuts de l'association.

Le président par intérim, Jean-Michel RIEHL, présente les principales modifications des statuts.

Le vote de l'adoption des statuts se tient sous la direction du secrétaire de séance.

Statuts adoptés à l'unanimité

b. Règlement intérieur.

Le président par intérim, Jean-Michel RIEHL, présente les principales modifications du règlement intérieur.

Le vote de l'adoption du règlement intérieur se tient sous la direction du secrétaire de séance.

Règlement intérieur adopté à l'unanimité

Le Président par intérim, Jean-Michel RIEHL, rappelle que le règlement intérieur ne se substitue pas au règlement intérieur du Kubdo. Ce dernier étant par ailleurs disponible à l'accueil de la piscine.

3. Questions/Réponses.

Aucune question n'étant parvenue au bureau avant la tenue de l'AG, ce point est donc sans objet.

Une réunion du conseil d'administration se tient ensuite pour confirmer Jean-Michel RIEHL au poste de Président de l'Aquatic Club Fidésien.

Le conseil d'administration se réunira ultérieurement pour élire le secrétaire et le trésorier (cf. compte rendu succinct en annexe 2).

L'Assemblée Générale se termine à 20h00. Elle est immédiatement suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire pour la saison 2017-2018.

Le secrétaire de séance :

Le président :

Aquatic Club Fidésien

Association reconnue d'utilité publique (loi 1901) – enregistrée sous le n° 771 – Journal Officiel du 18 août 2001
Affiliée à la Fédération Française de natation N° 17 069 0117 – SIRET N° 43964694400017 – Agrée Ministère des Sports n° 69.03.1223
Siège social : 30, bd du 11 Novembre 69110 - Ste Foy Les Lyon
www.aquatic-club-fidesien.fr
natationacf@gmail.com



A.C.F

Annexe 1

Annexe 1 – Présentation faite à l'assemblée générale extraordinaire

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Election des nouveaux membres du conseil d'administration
2. Adoption des statuts et règlement intérieur de l'association
3. Questions diverses (sans objet)

ASSEMBLEE GENERALE saison 2018/2019



Aquatic Club Fidésien

Association reconnue d'utilité publique (loi 1901) – enregistrée sous le n° 771 – Journal Officiel du 18 août 2001
Affiliée à la Fédération Française de natation N° 17 069 0117 – SIRET N° 43964694400017 – Agrée Ministère des Sports n° 69.03.1223

Siège social : 30, bd du 11 Novembre 69110 - Ste Foy Les Lyon

www.aquatic-club-fidesien.fr

natationacf@gmail.com



A.C.F

Elections des nouveaux membres du CA

Démissions présentées:

- Natacha SOUTERNON : présidente
- Isabelle BOUQUILLON : trésorière

Demandes d'admission :

- Estelle FESSY
- Gaëlle MEKARBANE

ASSEMBLEE GENERALE saison 2018/2019



Aquatic Club Fidésien

Adoption des statuts et du règlement intérieur

Statuts de l'association :

Il s'agit principalement d'une mise à jour des anciens statuts de 2006.

Principales modifications :

- Complément relatif à l'affiliation à la FFESSM,
- Ajout relatif à la création de la section Triathlon et à l'affiliation à la FF de Triathlon.

Règlement intérieur :

Il s'agit d'une mise en forme de l'ancien règlement.

NB : Le règlement intérieur de l'ACF ne se substitue pas au règlement intérieur du Kubdo

ASSEMBLEE GENERALE saison 2018/2019



Aquatic Club Fidésien

Aquatic Club Fidésien

Association reconnue d'utilité publique (loi 1901) – enregistrée sous le n° 771 – Journal Officiel du 18 août 2001
Affiliée à la Fédération Française de natation N° 17 069 0117 – SIRET N° 43964694400017 – Agrée Ministère des Sports n° 69.03.1223

Siège social : 30, bd du 11 Novembre 69110 - Ste Foy Les Lyon

www.aquatic-club-fidesien.fr

natationacf@gmail.com



A.C.F

Annexe 2

Compte rendu succinct de la réunion des membres du CA du 08 juillet 2019

Les membres du conseil d'administration se sont réunis le 08 juillet 2019 afin d'élire le secrétaire et le trésorier.

Anne Rochette est élue Secrétaire de l'Aquatic Club Fidésien. Mickael Souron est élu Secrétaire Adjoint.

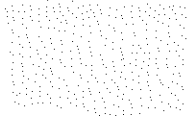
Isabelle Cella est élue Trésorière de l'Aquatic Club Fidésien.

Le secrétaire de séance :

Le président :

Aquatic Club Fidésien

Association reconnue d'utilité publique (loi 1901) – enregistrée sous le n° 771 – Journal Officiel du 18 août 2001
Affiliée à la Fédération Française de natation N° 17 069 0117 – SIRET N° 43964694400017 – Agrée Ministère des Sports n° 69.03.1223
Siège social : 30, bd du 11 Novembre 69110 - Ste Foy Les Lyon
www.aquatic-club-fidesien.fr
natationacf@gmail.com



THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

100 EAST 57TH STREET, NEW YORK, N.Y. 10022

TEL: 212 850 8100 FAX: 212 850 1700

WWW.CHICAGO.PRESS.COM

© 2005 THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

ALL RIGHTS RESERVED

PRINTED IN THE UNITED STATES OF AMERICA

10 9 8 7 6 5 4 3 2 1

ISBN 0-226-17111-1

HARDCOVER \$45.00

PAPERBACK \$25.00

9 780226 171111 >

0-226-17111-1

0-226-17111-1

0-226-17111-1

0-226-17111-1

0-226-17111-1